



Rapport d'activités

de

**l'Institut international des Droits
de l'Enfant**

pour l'année 2007

février 2008

1- PROJET PRINCIPAL : CHINE ET DROITS DE L'ENFANT 2006 – 2008

Durant l'année 2007, l'IDE a poursuivi son programme Chine et droits de l'enfant (2006 – 2008) et a réalisé les activités suivantes :

a. Site www.childsrights.org, version chinoise

Le site Internet est devenu actif en langue chinoise à fin 2006 (le 20 novembre 2006, journée mondiale des droits de l'enfant); 2007 a été l'année de l'augmentation sensible du nombre des informations mises en ligne en chinois, la poursuite de notre modification dans la ligne graphique pour « coller » davantage à l'esprit des sites chinois et pour modifier la recherche de documents grâce à la collaboration d'un jeune informaticien chinois. Il a aussi été procédé à la publication de news sur la version chinoise du site, soit des news spécifiques relatives à la réalité de la région, soit des news provenant d'autres parties du monde, mais intéressant aussi la Chine.

Dans la perspective de nos activités en Chine et de la restructuration du site principal, les thématiques que l'on souhaite travailler en Chine (droits des enfants et sports, droits des enfants en situation de rue, droits des enfants en conflit avec la loi et droits des enfants migrants) vont trouver, début 2008, une nouvelle présentation, plus directe.

b. Activités de formation

En 2008, l'IDE a pu réaliser les activités suivantes en Chine et en Suisse :

- **un séminaire sur les enfants en situations de rue à Zhengzhou**, du 16 au 20 juillet 2007. Zhengzhou étant une ville située au croisement de plusieurs voies de communication, elle est donc confrontée au problème des ESR. Ce séminaire a été organisé en collaboration avec le Ministère du Commerce, le Ministère des affaires civiles et UNICEF-Chine. Mme Riva Gapany et M. Stoecklin se sont rendus sur place avec comme autres intervenants Mme Teresita Silva des Philippines, qui s'occupe d'un projet pour les ESR dans son pays, et M. Kamal Uddin Siddiqui, économiste au Bangladesh, membre du comité des droits de l'enfant de l'ONU et qui a travaillé 3 ans en Chine.

Un working report en chinois, sur cette formation, est attendu pour 2008; il devrait être préparé par UNICEF–Chine.

Ce séminaire a été suivi d'une **évaluation** par l'IDE (M. Stoecklin, évaluateur principal et M. Zermatten), à la demande du Ministère des Affaires civiles, du modèle de prise en charge des enfants en situation de rue à Zhengzhou. Cette démarche s'est appuyée sur la première visite effectuée en 2006 par M. Stoecklin, sur les documents mis à disposition par l'UNICEF et le Ministère, par les travaux du séminaire de juillet et par les entretiens que M. Stoecklin a pu avoir avant le séminaire et lors d'un deuxième passage en août 2007 dans la structure. Cette évaluation a fait l'objet d'un gros rapport d'évaluation qui a été remis aux autorités chinoises et qui a été bien accueilli. D'une manière générale, on peut dire que le modèle pilote mis en place à Zhengzhou est respectueux des standards

internationaux et cherche à promouvoir la participation de l'enfant. Sans être irréprochable, il répond à une bonne partie des besoins décelés et pourrait être développé de manière avantageuse dans d'autres villes et régions chinoises.

Par ailleurs, une demande a été formulée auprès de l'IDE pour qu'une formation générale aux droits de l'enfant soit prodiguée en 2008 aux responsables (et à leur personnel) qui devraient être désignés pour travailler dans d'autres centres en matière d'enfants en situations de rue.

- **un séminaire sur la Justice juvénile qui s'est déroulé à Sion**, IDE, du 24 au 30 août 2007 et qui a vu la participation de 13 personnes de Chine, avec la collaboration d'UNICEF-Chine, du Ministère de la Justice et de la China Law Society (ONG chargée de préparer un projet de nouvelle loi pour la Justice des mineurs en Chine). Ce séminaire a regroupé des personnes travaillant dans différents ministères (Justice, Intérieur, Affaires étrangères...), mais aussi de l'Université. Les cours ont été donnés par des experts en Justice des mineurs et par les collaborateurs de l'IDE.

Ce séminaire a présenté les principaux standards internationaux en matière de justice des mineurs, notamment le dernier General Comment du Comité des droits de l'enfant¹, les principes de la justice réparatrice et les modèles possibles. Une attention particulière a été portée à définir des actions concrètes. La confrontation théorie – pratique qui nous est chère a été assurée par les visites effectuées par la délégation, dans diverses institutions ou services de notre pays, en Valais et dans le Canton de Fribourg. Un poids particulier a été mis sur la médiation, dans la perspective de la modification de la loi chinoise à venir.

Un regret : l'absence de juges. Une dizaine de juges devaient prendre part à ce séminaire. Peu de temps, avant la date du séminaire, l'UNICEF a annoncé leur défection; une question d'autorisation du Ministère de la Justice est à l'origine de cette absence que nous déplorons.

La China Law Society a demandé à IDE de bien vouloir être à disposition pour **examiner/évaluer le nouveau projet de Loi** qui devrait être rendu public en 2008. IDE a fait part de sa disponibilité.

Les partenaires de ce séminaire souhaitent un séminaire de suivi en Chine en 2008. L'IDE a programmé un tel séminaire en Chine au premier semestre 2008. IDE a formellement demandé que les juges spécialisés pour les enfants puissent prendre part à cette deuxième formation.

Le working report en anglais est attendu pour février 2008. Le working report en chinois est aussi en préparation, par les bons soins du Ministère de la Justice.

- Le **séminaire international de Sion** sur la question des droits des enfants en situation de rue a également permis à huit participants chinois de prendre part à cette manifestation. Cela a permis de donner un suivi au séminaire de juillet 2007

¹ GC on The rights of the Child in Juvenile Justice, CRC,02.02.2007

et d'offrir à quelques spécialistes une approche internationale plus importante dans ce domaine.

Les bonnes relations entretenues avec UNICEF–Chine ont amené l'IDE à proposer un programme de formations en droits de l'enfant pour 2008, en particulier dans les domaines identifiés comme prioritaires, à savoir :

- **Les droits de l'enfant et le sport** : la perspective des JO 2008 reste une opportunité importante de pouvoir travailler ce thème, qui prend sur le plan international une importance très grande (cf. travaux du Innocenti Research Center dans ce domaine); cependant, on sait que ce sujet est sensible en Chine et qu'il faudra utiliser l'aide de UNICEF-Chine, du CIO et d'autres pour pouvoir réaliser cette formation.
- **Les droits de l'enfant en Justice juvénile** : séminaire de formation programmé au premier semestre 2008.
- **Les droits des enfants et la migration intérieure** : sujet qui préoccupe les autorités chinoises, tant les déplacements des populations sont importants, notamment des familles de travailleurs avec des enfants qu'ils ne peuvent élever correctement.
- **Les droits des enfants en situation de rue**, suite du programme de formation initié en 2007 et extension du projet pilote de Zhengzhou.
- **Exploration de collaboration** avec l'une ou l'autre université chinoise pour implanter un programme minimal de formation en droits de l'enfant.

2- FORMATIONS

Dans l'ordre chronologique, l'IDE a dispensé les formations suivantes :

1. Etudiants de Corée du Sud

L'IDE a reçu deux fois des étudiants de Corée du Sud.

Les 26 et 27 janvier 2007, huit étudiants de psychologie de l'Université de Sungkyunkwan University à Séoul, accompagnés de leur Professeur Mme Yanghee Lee. A cette occasion, les étudiants qui suivaient les travaux du Comité des droits de l'enfant à Genève, ont pu recevoir une sensibilisation à la Convention des Nations relative aux droits de l'enfant et à la problématique de la participation.

Le 11 juillet, une délégation d'une douzaine d'étudiants au barreau et candidats magistrats coréens ont été accueillis à l'IDE afin de participer à une formation ad hoc consacrée aux systèmes onusiens de protection des droits humains. Le film « *Les organes de traité* » produit par les Nations Unies a été projeté qui illustre la vérification par le comité des droits de l'enfant de l'application de la Convention des droits de l'enfant par les Etats; cela a donné lieu à un vaste débat.

2. Université d'été

L'université d'été de l'IDE a eu lieu à Luxembourg, dans la petite ville d'Echternacht du 16 au 21 juillet 2007. Plus de 30 personnes s'étaient inscrites, mais certaines

n'ont pas pu venir au Luxembourg pour cause de visa ou pour des problèmes économiques. Au final, 25 participants se sont donc retrouvés à Echternacht, à l'ombre de la belle Basilique sur le thème « La participation des enfants ».

Ce cours a été placé sous la Direction conjointe de Monsieur le Dr Karl Hanson, MER à l'IUKB et chef de projet du Master of Advanced Studies in Children Rights et du Prof. Dieter Ferring de l'Université du Luxembourg. Cette université est entrée dans le partenariat avec l'IDE, l'IUKB et le Ministère de la Famille du Luxembourg, pour mener à bien cette formation qui se déroule, rappelons-le, sur 4 ans (2007 - 2010). Des conférenciers internationaux et nationaux de haut niveau ont prodigué conférences, cours et animé des ateliers. Les élèves venaient d'universités, d'administrations publiques, d'organisations non gouvernementales, ou étaient des personnes intéressées pas le domaine. Une grande variété des formations de base chez les participants a assuré un regard très pluridisciplinaire.

Le cours a été développé sur les différents thèmes de la participation (dans les procédures, à l'école, dans la vie publique, avec des intervenants principaux et de nombreux ateliers. Une table ronde avec des ombudpersons de France, Belgique et Luxembourg a permis d'évoquer aussi les différentes formes réservées à la participation (parlements d'enfants, par exemple).

Les partenaires ont décidé de publier les actes de l'Université d'été 2007 et sont actuellement en train de finaliser le livre, qui devrait paraître à Pâques 2008.

L'édition 2008 aura lieu à Sion, sur une question de grande actualité : celle de la violence, en reprenant, comme ligne directrice, l'Etude de l'ONU sur la violence, conduite par le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Sergio P. Pinheiro.

3. Sainte-Lucie

Du 26 au 28 juillet 2007, UNICEF-Amérique du Sud et Caraïbes, avec l'aide d'IDE a organisé un séminaire dédié à la Justice Juvénile pour 9 pays de la région. IDE, vu les aspects logistiques difficiles à maîtriser à si longue distance, a surtout soutenu la préparation du séminaire (thèmes à débattre, identification d'experts et élaboration du programme) et a pris part à cette manifestation comme conférenciers et animateurs d'ateliers par ses deux experts (Mme Renate Winter, Magistrate et Juge à la Cour pénale internationale pour le Sierra Leone et M. Jean Zermatten).

Le séminaire s'est tenu au Sandals Grande Hotel, St. Lucia. D'une manière générale, les présentations en plénière ont été trop nombreuses et l'après-midi consacrée aux ateliers pas suffisante pour une réelle interactivité. Le séminaire a été suivi par plus de 100 personnes représentant les pays de la sous région Eastern Carribean, à savoir : Antigua, Bahamas, Barbados, Belize, Dominica, St. Kitts et Nevis, Sainte-Lucie. La langue de travail, l'anglais, a éliminé, la participation d'Haïti.

Les professions représentées comprenaient des juges et magistrates (juges laïcs), des procureurs, des policiers, des représentants des services sociaux et pénitentiaires, des avocats, des chercheurs et représentants du monde universitaire. Ces personnes étaient des responsables de haut niveau et représentaient tous les

acteurs de la Justice Juvénile des pays concernés. C'était donc, en vue des objectifs fixés par UNICEF, une très bonne représentation.

Plusieurs Ministres de Sainte-Lucie (Jeunesse, Sports et Justice), ont fait ou des interventions en plénière ou des apparitions plus ou moins longues durant le séminaire. Plusieurs représentants de l'Organization of the Eastern Caribbean States (OECS) ont également pris part à cet événement.

A noter l'intervention d'un groupe de jeunes du « Boys Training Centre of St. Lucia », (institution pour jeunes garçons en danger et délinquants) qui ont joué une petite pièce de théâtre, le jour de l'ouverture du séminaire. Il faut regretter que ces jeunes n'aient pas été impliqués de manière plus large dans le séminaire, notamment dans les groupes de travail.

Le suivi de ce séminaire a été abordé avec la Déléguée de l'UNICEF pour les Caraïbes, Mme Carole Baudoin, en vue d'une assistance technique pour plusieurs pays, notamment Belize et St. Kitts et Nevis et pour évoquer la question difficile de l'aide à Haïti (cf. mission de M. Lachat et de Mme Winter dans ce pays, page. 4 point 4).

A la suite des travaux en plénière et des ateliers, les participants au séminaire ont adopté une liste de recommandations, le 28 juillet 2007. Une telle manifestation devrait ne pas rester un événement isolé, mais bien le point de départ d'une action de réforme des systèmes de Justice Juvénile dans la sous région. On peut imaginer plusieurs axes d'intervention :

- une réforme des cadres législatifs de grande ampleur (nouvelles lois dans presque tous les pays concernés),
- des révisions moins ambitieuses des lois existantes, portant notamment sur de nouvelles réponses à la délinquance des jeunes,
- la fixation d'âge d'intervention de la Justice Juvénile, en conformité avec les standards internationaux,
- l'installation de cours de justice spécialisée pour les enfants,
- la mise en place de projets pilote de justice réparatrice dans un ou plusieurs pays de la sous région,
- l'abandon progressif de la réponse systématique de la privation de liberté, soit sous la forme de prison, soit sous la forme d'institutionnalisation.

L'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE) peut apporter une aide dans le domaine de la formation soit à Sion, soit sur place, pour autant qu'un financement ad hoc soit fourni. Une demande spéciale de Belize a été enregistrée.

4. Haïti

Du 29 juillet au 2 août 2007, l'IDE a participé, à la demande d'UNICEF-Haïti à un séminaire/mission intitulé « *Appui technique au renforcement du cadre légal et des institutions de protection de l'enfant* », avec la participation de ses experts Mme Renate Winter et de M. Michel Lachat.

La mission des experts a consisté à amener le Gouvernement, le Parlement, les acteurs judiciaires et la société civile à assurer une meilleure protection des droits de l'enfant par la ratification des grands traités internationaux, l'adoption des lois, le développement de politiques publiques et des mécanismes d'application adaptés à la réalité haïtienne. Plus spécifiquement, les experts ont entamé des discussions avec les différents acteurs (Ministère, commission parlementaire, corps judiciaire) sur la nécessité de ratifier les protocoles facultatifs à la CDE; réalisé des ateliers de discussion avec les acteurs judiciaires (juges pour enfants / Doyen tribunal civil, juges de la cour d'appel et les avocats) sur les nouvelles données relatives à la protection judiciaire des enfants et leur responsabilité dans l'application des dispositions; sensibilisé la société civile sur son rôle dans le plaidoyer et la vulgarisation des informations sur la protection de l'enfant et le changement de comportement de la communauté et des familles.

Au terme de cette mission, il peut être relevé que les deux Ministres, les Sénateurs, les Juges des mineurs et les représentants des diverses ONGs se sont montrés particulièrement sensibles aux problèmes de la délinquance juvénile et de la précarité des jeunes haïtiens. Ils ont laissé entendre qu'ils allaient endiguer ces fléaux en priorité ! Par contre, les acteurs de l'ordre judiciaire supérieur et le Bâtonnat ont paru moins concernés par ces problèmes. Ils ont toutefois admis qu'il était urgent de s'en préoccuper. Tout le monde est d'avis qu'une aide extérieure paraît indispensable si ce n'est pour résoudre totalement ce problème récurrent, tout au moins pour l'améliorer.

Conscients que les standards internationaux, Convention des droits de l'enfant en tête, existent et doivent être appliqués, ils veulent en faire une **priorité**. Dès lors, il serait opportun d'activer la mise en vigueur du Code de protection de l'enfant, qui, dans son avant-projet de novembre 2003, contient toutes les dispositions relatives aux droits pénal et civil, mais il convient de le scinder en deux parties, à savoir sortir les articles traitant des enfants en conflit avec la loi afin d'en faire un code unique de juridiction pénale des mineurs.

Dans le but de donner une assise solide aux juges d'application, la Convention de la Haye sur la coopération internationale en matière d'adoption internationale, les protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication des enfants dans les conflits armés, la vente d'enfant, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène les enfants doivent être impérativement ratifiés et dans les meilleurs délais. Dans le but de combler la méconnaissance évidente des lois et autres textes internationaux relatifs à la protection de l'enfant et de leur champ d'application, des cours de formation non seulement pour les juges des mineurs, mais aussi et surtout pour tous les collaborateurs exerçant dans le domaine de la protection des enfants (policiers, directeurs d'institutions, directeurs d'écoles, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) doivent être mis sur pied dans les plus brefs délais.

A cet effet, l'IDE, soutenu par UNICEF-Haïti, est disposé à jouer le rôle de formateur dès 2008. Cette formation doit porter avant tout sur l'interdisciplinarité des intervenants dans la prise en charge des mineurs en conflit avec la loi et des possibilités offertes par une justice restaurative tendant à restreindre les placements en institution.

Ce cours peut se dérouler en deux phases :

- un premier cours à Sion pour les personnes-clés dans la justice des mineurs et la protection de l'enfant (législateur, chef de la police et/ou chef de la brigade des mineurs, président ou futur président des tribunaux pour les mineurs, chef du service social pour la protection des enfants, juges des cours d'Appel et de Cassation, directeur d'institution, etc....);
- dans un deuxième temps, un séminaire d'importance à Haïti qui accueillerait tous les acteurs de la protection de l'enfant.

3- SEMINAIRE INTERNATIONAL DE SION

Le 13^{ème} séminaire international de Sion s'est déroulé à l'IDE du 16 au 20 octobre 2007 et a été consacré aux enfants en situations de rue et à leurs droits. Il a réuni plus de 100 participants de 30 pays. Le séminaire a été organisé par l'Institut international des Droits de l'Enfant, en collaboration avec la Fondation Suisse du Service Social International et de Terre des hommes – aide à l'enfance. Le séminaire fut placé sous le patronage de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille (AIMJF), fidèle partenaire de nos colloques et honoré de la présence de sa Présidente, Mme Renate Winter, Magistrate. Ce 13^{ème} séminaire international a visé l'identification de pistes permettant de mieux articuler des interventions basées sur l'écoute individuelle avec des approches globales respectant plus largement les principes de la CDE. Ce séminaire a ainsi ouvert des pistes nouvelles pour une Observation Générale du Comité des Droits de l'Enfant, contribuant à un mouvement d'envergure internationale en faveur du respect des droits des « enfants en situations de rue » (ESR).

Comme dans nos séminaires précédents, l'approche du colloque se basait sur la diversité; diversité géographique avec la présence d'intervenants et de participants de différents horizons, (Afrique, Amérique du Sud et du Nord, l'Europe orientale et occidentale, Asie) et diversité professionnelle avec des médecins, juristes, travailleurs sociaux, sociologue, responsables d'ONG, membres d'OG et d'organisations onusiennes, étudiants. En tout, 30 pays étaient représentés. La méthode de travail combinait conférences théoriques, témoignages et ateliers pratiques, dans une approche inter et transdisciplinaire. Un accent tout particulier fut mis sur la question du regard sur les enfants en situations de rue **comme acteurs** et non pas comme simples victimes ou délinquants. Le rapprochement Nord/Sud reste une de nos préoccupations et un thème comme celui choisi permet effectivement une ouverture importante pour les participants des pays du Sud, en quête de bonnes pratiques et soucieux de collaboration internationale. Les échanges hors partie officielle, donnent aussi l'opportunité de créer des réseaux, fort importants. A noter à ce propos, la participation pour la première fois de pays comme la Chine (8 participants). Pratiquement toutes les personnes inscrites au séminaire ont effectivement pu y participer, ce qui est réjouissant et le degré de participation a été très appréciable. 13 boursiers ont pu prendre part à cette formation, représentant 10 pays.

Le séminaire s'est déroulé comme suit :

L'ouverture du mardi soir avec la diffusion du Film: « *La vie est un jeu de cartes* », suivi d'un débat avec le réalisateur M. Philippe de Pierpont.

Le mercredi, avec des allocutions officielles de M. Christophe Darbellay, Président de l'IDE, de M. Prof. Francis Leonard, Président du Conseil de Fondation du SSI Suisse, Genève, de M. Peter Brey, Secrétaire Général de Terre des hommes – aide à l'enfance, Lausanne et de Mme Prof. Irene Rizzini, Directrice du cours, CIESPI, Rio de Janeiro. Ensuite, le panorama général sur la question des Enfants en Situations de Rue (ci-après ESR) a été présenté par 3 conférenciers, Mme Dr Judith Ennew, Responsable du développement des programmes Knowing Children (Thaïlande), avec une conférence introductive généraliste, M. Lothar Friedrich Krappmann, Membre du Comité des Droits de l'Enfant, ONU (Allemagne), concernant l'attention du Comité à l'égard des enfants en situations de rue et M. Dr Daniel Stoecklin, Collaborateur scientifique de l'IDE, à propos de l'écoute et de la participation dans une approche respectueuse des droits de l'enfant. L'après-midi a offert un panel sur les bonnes pratiques, avec des présentations de SSI et de Terre des hommes, suivi de travaux d'atelier. Le soir une raclette a réuni les participants à l'Institut Saint-Raphaël, centre pour jeunes en difficulté.

Le jeudi a été réservé à la présentation de problèmes spécifiques concernant les ESR, notamment les pratiques et défis concernant la santé, l'éducation, les migrations, l'exploitation par le travail et la justice des mineurs. Après cette intense matinée, une visite de la Fondation Gianadda à Martigny a apporté une touche culturelle à la manifestation.

Le vendredi matin a été consacré à présenter des pistes utiles pour les participants; la question de la représentation sociale (notamment les médias) et l'approche en milieu ouvert, la piste juridique consistant à renforcer l'approche socio-juridique, les innovations éducatives notamment à travers l'approche ludique, la responsabilité parentale et la dynamique communautaire, et enfin les conditions d'une participation efficace de l'enfant à sa réinsertion. Le samedi a permis aux 5 groupes de travail de présenter les recommandations qu'ils adressent au Comité des Droits de l'Enfant, et à Mme Prof. Rizzini, Directrice du Cours, de présenter sa synthèse. Le séminaire s'est terminé par une table ronde autour de M. Dr. Riccardo Lucchini, Professeur Emérite de l'Université de Fribourg qui a commenté ses travaux reconnus dans le domaine des ESR, apportant ainsi un excellent complément, avec la participation de M. Seckna Bagayoko de Enda Tiers-Monde Mali et de M. Bernard Boëton de Terre des hommes – aide à l'enfance.

Il y a eu 5 ateliers sur les sujets suivants : 1) Compétences des ESR; 2) Réponses des intervenants en réseau; 3) Sensibilisation sociale et plaidoyer; 4) Prévention; 5) (Ré)insertion. Le séminaire fera l'objet d'une publication au printemps 2008 comprenant les interventions en plénière, les synthèses des travaux d'atelier et recommandations.

4- ACTIVITES DE SENSIBILISATION

1. Journée consacrée aux 10 ans de la ratification par la Suisse de la CDE

Le 26 mars 2007, l'IDE a pris une part active à l'organisation d'une journée de commémoration de la ratification par la Suisse de la CDE, avec les principales ONGs membres de la coalition suisse des droits de l'enfant. Cette journée s'est déroulée à Berne, sur la place fédérale, où chaque canton avait délégué une classe d'élèves et leurs enseignants. Ces enfants ont lu en présence d'élus politiques leur propre

déclaration quant aux droits et thèmes principaux à développer et surtout à garder à l'esprit lors de leurs comportements quotidiens. Retenons à titre principal, la non-discrimination, l'intégration des enfants en situation de handicap et d'origine étrangère ainsi que l'accès à la santé. Un débat politique avec Mme Brigita Gadiet et Mme Ursula Wyss sur la politique suisse en matière de l'enfance et de la jeunesse fut mené en présence des médias et de professionnels concernés.

2. Journée consacrée aux Mineurs non accompagnés

Le 29 octobre 2007, l'IDE avec Terre des hommes et le Service Social International a organisé une journée consacrée à la question des mineurs non accompagnés. Cette journée était destinée aux responsables cantonaux de cette question et a été suivie par une quarantaine de personnes. Il était la suite du séminaire de février 2006 à l'Université de Berne et consacré surtout à l'action possible pour les ONGs, qui se battent sur le front de l'accompagnement des mineurs non accompagnés (requérants d'asile reconnus, comme clandestins). Les expériences de coalition nationale comme en Belgique ou en Allemagne ont permis de voir qu'il était possible d'avoir un impact sinon sur les décisions politiques, en tous les cas sur les pratiques.

Ce séminaire mené de manière bilingue, avec des conférences le matin, des ateliers l'après-midi a débouché sur des recommandations finales : celles-ci devraient inspirer des standards minima à appliquer par les différentes autorités cantonales, lorsqu'elles traitent des situations. Les exposés ont permis de cerner la problématique au niveau international, puis au niveau helvétique et enfin au niveau cantonal, avec la présentation de pratiques concrètes.

Une publication sous forme de working report sera éditée par l'IDE. Elle sera également mise en ligne sur le site de l'IDE et sur le site de l'Alliance MNA conclue entre l'IDE, le SSI et Terre des hommes, sur ce sujet.



L'ambition est, à terme, de pouvoir offrir de véritables formations aux délégués cantonaux actifs dans le domaine des mineurs non accompagnés.

3. Les MGF / Mariages forcés

3.1 MGF

L'IDE a produit au printemps 2007 le film « Femmes mutilées, plus jamais ! ». La projection officielle a eu lieu en juin avec les différents partenaires du film. Celui-ci a rencontré beaucoup de succès, l'IDE reçoit des demandes de formations sur le thème, comme par exemple de Caritas Suisse ou simplement des demandes d'associations pour venir présenter le film avec les deux réalisatrices.

A ce jour, le film a été montré lors des journées d'informations suivantes :

-  Sion : 18 mai 2006 : la lutte contre les MGF en Valais avec le Département des finances, des institutions et de la sécurité du canton du Valais et le service de l'intégration
-  Uvrier : 31 mai 2007 : conférence annuelle des chefs des services cantonaux de migration de Suisse latine

- ☐ Lausanne : 6 septembre 2007 : formation continue sur les MGF organisée par Caritas Vaud pour les professionnelles du monde social et médical
- ☐ Sion : 24 octobre 2007 : rencontre avec les femmes somaliennes organisé par le Département des finances, des institutions et de la sécurité du canton du Valais et le service de l'intégration, Kalkal et Caritas
- ☐ Martigny : 6 novembre 2007 : « Les mutilations génitales féminines (MGF) : prestations et accessibilité des professionnels de la santé sexuelle et reproductive » : Séminaire de formation continue des conseillères en planning familial romandes et tessinoises
- ☐ Genève : 30 novembre 2007 : Bureau de l'égalité genevois, formation continue sur les MGF organisée par Caritas Suisse pour les médiateur/trices
- ☐ Fribourg : 4 décembre 2007 : Commission cantonale pour l'intégration des migrants et contre le racisme (CMR), Espace Femmes
- ☐ Monthey : 5 décembre 2007 : Association Pluri'Elles
- ☐ Sion : 11 décembre 2007 : formation sur la santé et l'intégration avec l'OSEO
- ☐ Djibouti : janvier 2008 : projection publique
- ☐ Genève : 2 février 2008 : Bureau de l'égalité genevois, formation continue sur les MGF organisée pour les médiateur/trices
- ☐ Genève : 6 février 2008 OMS : journée internationale de lutte contre les MGF.

L'IDE est très satisfait de ce succès grandissant, surtout qu'au départ il n'y a eu qu'une journée de formation régionale. Il a même été sollicité par les médias pour s'exprimer sur le cas jugé dernièrement à Zurich et est consulté au niveau cantonal par les députés sur la future loi sur la santé. Au niveau fédéral l'IDE, par Mme Riva Gapany, a été sollicité pour faire partie du groupe d'experts pour la commission sur les MGF chargée de préparer un texte de loi. Cependant, on a pu constater un manque de circulation de l'information. La prochaine étape souhaitable est de réaliser un manuel didactique à l'intention de l'ensemble des professionnels qui travaillent ou travailleront avec des femmes migrantes. Ce manuel sera financé en partie par le canton du Valais.

3.2 Mariages forcés

L'IDE entend procéder de la même façon que pour les MGF. Un film est actuellement en cours de réalisation, Mme Riva Gapany a pu trouver des femmes et un homme qui étaient d'accord de témoigner à visage découvert ou non. Le bouclage devrait se faire pour mars. Ensuite une demande sera faite au Service de l'état civil et des étrangers pour une contribution financière à une journée de formation qui sera peut-être plus importante que celle qui avait été organisée pour les MGF.

Pour les deux films, l'IDE a pu compter sur la collaboration étroite de Mme Carole Roussopoulos, cinéaste reconnue, grâce à laquelle ces films ont pu être réalisés. Sa sensibilité pour les sujets abordés a été précieuse.

4. Journée consacrée à la violence à l'égard des enfants

Le 15 novembre 2007, l'IDE, agissant pour le compte de la Fondation Sarah Oberson, a organisé sa journée annuelle consacrée à la violence à l'égard des enfants, avec l'objectif de conférer à l'Etude Pinheiro un écho un peu plus concret que les quelques retombées médiatiques (assez minces) que la Suisse a données à cette première étude menée sur le plan universel sur un phénomène très préoccupant. Cette thématique est très présente actuellement à l'agenda politique avec l'initiative du Conseil de l'Europe d'abolir la violence domestique.

Aucune forme de violence à l'encontre des enfants n'est justifiable. Telle est la conclusion de l'étude mondiale sur la violence à l'encontre des enfants. La violence à l'encontre des enfants est malheureusement universelle : elle sévit dans tous les pays, parmi toutes les classes sociales, indépendamment des races et quelles que soient les religions. Elle peut prendre plusieurs formes, de la fessée des parents à la pédophilie sur Internet. Elle est à tort justifiée par la coutume, l'honneur, la pauvreté et l'ignorance... Elle s'explique par des raisons culturelles, sociales et économiques. Mais elle n'est JAMAIS acceptable. Et surtout, elle peut être prévenue !

La Suisse n'échappe pas à ce fléau, bien au contraire. Certes, le cadre législatif de protection et de répression est en pleine expansion, par l'adoption de nouvelles règles et la modification de normes déjà en vigueur. Le Tribunal Fédéral a estimé que le fait de gifler son enfant à plusieurs reprises à titre « éducatif » ne pouvait en aucun cas être justifié par un droit de correction et qu'il s'agissait d'un traitement dégradant.

Mme Clara Ballestra, ancienne étudiante du Master in Children's Rights l'a illustré, alors que le Juge Lavanchy parlait de l'autre volet de la violence : celle des jeunes entre eux. Près de 120 personnes ont pris part à cette journée, où l'étude onusienne a été présentée par M. Marcello Dahler, assistant de M. le Prof. Pinheiro et la réponse de la Suisse par Mme Paola Riva Gapany. La pornographie et la violence sexuelle ont aussi été abordées par des spécialistes de la police et de la protection de l'enfant.

Enfin, des témoignages de deux personnes victimes d'abus sexuels ont apporté la touche d'émotion caractéristique de la journée Sarah Oberson.

L'IDE va publier un working report sur cette journée, en février 2008.

5. La Caravane des droits de l'enfant

Les droits de l'enfant, notamment les droits participatifs, restent largement méconnus en Suisse. Pour pallier cette ignorance, le 20 novembre 2007, journée internationale des droits de l'enfant, l'IDE, la Fondation Terre des hommes Valais et le Service cantonal de la Jeunesse ont sillonné le canton grâce à un minibus décoré par des dessins illustrant 6 thèmes de la Convention, à savoir l'éducation, les loisirs, l'intégration des jeunes d'origine étrangère et en situation de handicap, la santé et la famille. Partie à 6h45 de Brigue, cette caravane a achevé son périple à 21h00 à La Maison de Terre des hommes Valais à Massongex, après avoir fait halte au Kinderdorf de Loèche, à l'Association Sierroise de Loisirs et Culture à Sierre (ASLEC), à l'IDE à Sion, et à Martigny dans une classe pratiquant l'éducation inclusive.

5- SENTIER DES DROITS DE L'ENFANT

Le Sentier des droits de l'enfant inauguré le 20.10.2005 a vécu une année de transition. Après les destructions, dommages, vols et autres déprédations, la décision a été prise d'enlever les animaux du sentier, sauf la vache qui reste, témoin fidèle, de cette grande idée. L'éléphant a été déplacé près des locaux l'IDE.

Divers essais ont été réalisés pour remplacer les animaux, car l'IDE entend maintenir ce sentier. Après le bois, le fer, le béton. Pour l'heure, la seule décision prise est de faire revivre le sentier. Notre graphiste et réalisatrice nous a promis la solution idéale pour le printemps 2008.

En attendant, Terre des hommes Valais à Massongex veut faire une réplique du Sentier et d'autres amateurs sont sur les rangs.

La traduction du livre du Sentier en anglais a été réalisée, mais pas encore la production de l'édition anglaise.

6- SITE WWW.CHILDSRIGHTS.ORG

Un site Internet se veut interactif, surtout s'il poursuit le but de diffuser des informations relatives aux droits de l'enfant. Par conséquent, un des soucis constant de l'équipe IDE est d'assurer le dynamisme du site <http://www.childsrightrights.org> en contactant régulièrement les membres internautes de son réseau par l'envoi de nouvelles, en mettant à jour les bases de données et en proposant de nouvelles rubriques, reflétant les activités de l'IDE en lien avec la réalité vécue par les enfants à travers le monde. Ainsi, l'IDE se penche sur les enfants en situations difficiles, à savoir, les enfants migrants, en conflit avec la loi, en situation de handicap, en situations de rue, les enfants dans le sport, les enfants victimes de pratiques traditionnelles néfastes à la santé et les enfants dans les médias. De fiches présenteront la thématique, en insistant sur l'aspect juridique, la jurisprudence, les observations du comité des droits de l'enfant, une bibliographie, et en donnant des chiffres et statistiques. Une poignée d'étudiants du MASCR ont choisi de rédiger ces fiches afin de réaliser leur project work, élément intégral de leur formation.

7- PUBLICATIONS

L'année 2007 a été féconde en publications pour l'IDE. En effet,

- ◆ en avril 2007 a paru notre livre **Droit des enfants en situation de handicap**, qui fait le point sur la législation pertinente dans ce domaine qui a connu passablement de changements en 2006 (Convention des NU sur les droits des personnes handicapées, General Comment no 9 du Comité des droits de l'enfant). Il donne aussi de bonnes pratiques et des pistes pour les personnes et professionnels actifs dans le domaine;
- ◆ le 20 novembre a paru le livre « **18 Candles**. The Convention of the rights of the Child reaches Majority ». Ce livre a été publié avec le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme (OHCHR) et est un hommage à la Convention, à ceux qui l'ont élaboré, aux praticiens de l'an 2007 et aux enfants, puisque 5 articles sur 18 ont été écrits par les enfants. Ce livre a connu un succès

très rapide, dès son lancement à Genève par S.E. Mr Godet, Ambassadeur de la Suisse auprès de la Mission permanente de la Suisse aux NU. Il a été distribué très largement auprès de tous les partenaires onusiens et de la société civile, comme auprès de tous les Etats parties à la Convention;

- ◆ le 20 novembre également, l'IDE a pris part au lancement du livre « **Realizing the Rights of the Child** », publié par l'Université de Zurich, Chair of Political Philosophy, à la demande de la Division politique IV du DFAE. M. Zermatten est éditeur de ce livre avec Mme Carol Bellamy, ancienne Directrice de UNICEF;
- ◆ le 21 décembre 2007, l'IDE a publié le livre « **Life on the Streets - Children and adolescents on the Streets: Inevitable Trajectories?** » qui reprend une recherche menée au Brésil sur les enfants en situation de rue et à laquelle a participé notre collaborateur scientifique senior, Dr Daniel Stoecklin.

Et 2 working reports :

- Journée Sarah Oberson 2006
- Justicia Juvenil : Tendencias internacionales : hacia la Justicia restaurativa

En préparation, les working reports sur la formation en Chine et la journée Sarah Oberson 2007.

8- FORMATIONS IDE ET PARTENAIRES

1. Master of Advanced Studies

La troisième volée de cette formation, organisée par IUKB et IDE avec l'Université de Fribourg, a commencé avec 33 étudiants venant de 14 pays. L'IDE assure la direction scientifique du Master et participe au Comité exécutif; il donne également un certain nombre de cours et assume des mandats de tutorat.

2. Diplôme en protection de l'enfant (DPE)

La 2^e volée de ce diplôme postgrade s'est terminée en décembre 2007 avec 16 étudiants. Les Services de protection de la Suisse romande et des services sociaux locaux collaborent à cette entreprise de formation de leurs travailleurs sociaux. Une nouvelle volée de 20 élèves va démarrer en janvier 2008. L'IDE assure la direction scientifique et participe au Comité exécutif.

3. Diplôme en expertises psycho-judiciaires pour enfants et adolescents

Ce diplôme postgrade qui regroupe 13 étudiants, tous psychologues déjà formés, qui se spécialisent dans le domaine de l'expertise pour les instances judiciaires, s'est terminé en décembre 2007. Une formation identique a été lancée pour la Suisse allemande en décembre 2006. Partenaires : IUKB, IDE et les facultés de psychologie de Genève, Fribourg et St.-Gall et Ecole de criminologie de Lausanne. L'IDE assure la direction scientifique.

4. Nouveau master consécutif en droits de l'enfant

L'IUKB, en collaboration avec l'université de Fribourg va lancer en septembre 2008 un master consécutif post bachelor pour étudiants. Ce Master Bologne, le premier du genre en Suisse et probablement en Europe à se centrer sur la Convention et à être construit sur une base interdisciplinaire fait l'objet d'un accord de non concurrence des universités suisses et dispose de la collaboration des HES. Il se déroulera sur 3 semestres à plein temps. Le démarrage est prévu sur 3 semestres. L'IDE a été fortement impliqué dans l'élaboration du projet et le choix des professeurs nommés pour mener à bien cette grande entreprise.

9- PROJETS 2008

1. Publication conjointe IDE / Innocenti Research Center (UNICEF)

Innocenti Research Center est le centre UNICEF à Florence qui travaille principalement dans la recherche et produit passablement de publications sur l'application des divers domaines des droits de l'enfant. La Directrice, Mme Santos Pais a accepté la proposition de l'IDE de publier un double ouvrage sur les protocoles additionnels facultatifs de la Convention des Droits de l'Enfant (enfants dans les conflits armés – vente d'enfants, prostitution et pornographie). En effet, il a été constaté que la plupart des Etats ont mal compris ces deux protocoles. Mme Santos Pais a détaché une personne pour s'occuper exclusivement de cette publication; à cela s'ajoute deux personnes du Comité des Droits de l'Enfant et M. Zermatten pour l'IDE. Les deux ouvrages sont menés en parallèle, le premier sur la prostitution, vente d'enfant et pornographie devrait sortir en mai/juin 2008. Le deuxième en septembre/octobre. Ces ouvrages seront traduits et diffusés à grande échelle avec les logos de l'UNICEF et de l'IDE. Un bon moyen de donner des indications claires aux Etats Parties et une opportunité de donner une meilleure visibilité internationale pour l'IDE.

2. Projet ESR

Ce projet consiste en une recherche-action dans le domaine des enfants en situations de rue (ESR) avec une étude sur la réalité du terrain au Brésil. L'idée de base est de ne pas considérer les ESR comme des victimes, mais de travailler avec eux, par une méthode participative nouvelle, dans la ligne de la Convention et en utilisant des instruments originaux, comme la méthode Lucchini-Stoecklin. Le titre du projet est « De la vulnérabilité à la capacité ». Si le projet trouve un financement, l'IDE devra engager une à deux personnes pour le mener à bien.

3. Formation pour magistrats- avocats - policiers

Des relations nouées avec la Fondation OAK à Genève, il est ressorti que cette Fondation était très intéressée par le thème des abus sexuels en Suisse. Il a donc été décidé de mettre sur pied une formation pour les gens qui travaillent dans le domaine des abus sexuels. Cette formation pourrait compléter les deux formations déjà existantes IDE-IUKB (Diplôme en protection de l'enfant et Diplôme en expertises

psycho-judiciaires pour enfants et adolescents) et toucher les avocats et les magistrats qui n'étaient pas concernés par ces formations. D'un commun accord, il a été décidé de tenter de mettre sur pied une telle formation et une personne a donc été engagée à 15% (Mme Julie André) par IDE, jusqu'en août 2008 pour contacter les différents milieux judiciaires et définir les besoins et disponibilités des futurs étudiants; le curriculum du cours est déjà bien avancé.

La formation devrait pouvoir débuter en septembre 2008. Il faut bien réfléchir à la durée de la formation et au nombre de modules.

10- CREATION DE L'AMIDE

Le 28 novembre 2007, l'Association des Amis de l'IDE a été créée à Lausanne, cette association a pour objectifs :

- a) de soutenir les activités de l'Institut international des Droits de l'Enfant,
- b) de favoriser le rayonnement de l'IDE en Valais, en Suisse et à l'étranger,
- c) de réunir des moyens financiers pour favoriser le développement des activités de l'IDE,
- d) de contribuer, par son aide à l'IDE, au respect des droits des enfants et à leur application.

Pour atteindre ces buts, l'Association met sur pied un réseau de membres intéressés par ces objectifs, réunit certains moyens financiers et entreprend toutes actions appropriées.

Cette association devrait permettre à l'IDE d'asseoir ses activités sur une base durable.

11- COLLABORATION AVEC LA DDC

Durant l'année 2006, l'IDE et la Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération helvétique (DDC) ont poursuivi leur collaboration régulière.

La DDC est représentée au Conseil de l'IDE par Mme Manfrina. Cette collaboration est précieuse pour l'IDE.

L'IDE saisit l'occasion de ce rapport pour remercier très vivement la DDC de son soutien et de ses conseils avisés.

12- PERSONNEL

Les personnes suivantes ont travaillé en 2007 pour l'IDE :

- Mme Paola Riva Gapany, Adjointe du Directeur (100% dès juin 2007)
- Mme Alexandra Prince, Coordinatrice (100%)
- Mme Geneviève Lévine, Animatrice du site web (80%)
- Mme Elvira Fischer, Webmaster (50%)
- M. Daniel Stoecklin, Co-chef de Projet Chine (80% dès février 2007)

- Mme Julie André (15% dès novembre 2007)
- Mme Hatice Kizildag, Apprentie jusqu'au 31.06.2007
- M. Habib Osmani, Apprenti, dès le 02.08.2007
- Mme Sabine Bétrisey, Secrétariat (50% de septembre à octobre 2007)
- Mme Corinne Gloor, Etudiante stagiaire et traductrice du 2 juillet au 24 août 2007.

- Mme Anna Gil, traductrice espagnol
- M. André Karlen, traducteur allemand*
- M. Aldo Riva, traducteur italien *
- * personnes travaillant bénévolement et selon les besoins et les projets

Les Membres du Conseil de la Fondation qui travaillent tous bénévolement et qui ne ménagent pas leur peine doivent aussi être remerciés chaleureusement :

- M. Christophe Darbellay, Président
- M. Michel Lachat, Vice-Président
- M. Jean-Pierre Rausis, Secrétaire
- Mme Pasqualina Perrig-Chiello, Membre
- Mme Catherine Biner Bradley, Membre
- M. Gilles Crettenand, Membre (jusqu'en juillet 2007)
- M. Jean Zermatten, Directeur de l'IDE.

13- REMERCIEMENTS

Comme chaque année, la rédaction du rapport annuel est l'occasion de faire le bilan des activités passées, de les évaluer et de voir ce qui pourrait encore être entrepris. Ce que nous avons fait est bien et nous devons remercier nos collaboratrices et collaborateurs de s'impliquer à fond dans leur travail.

On peut améliorer notre travail, c'est certain et chacun est conscient de cet état de fait. A preuve toute la réflexion menée sur la restructuration de notre site, son nouvel habillage prévu pour 2008 et tant d'autres domaines dans lesquels, nous cherchons à ne pas nous reposer sur l'acquis, mais à développer nos prestations.

Un merci tout particulier à nos fidèles partenaires financiers :

- ☀ La Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC)
- ☀ La Ville de Sion
- ☀ La Loterie de la Suisse romande (LORO)
- ☀ L'association des Amis de l'IDE.

Mais ce qu'il reste à faire en matière d'informations et de formations est énorme, d'où nos nouveaux projets, ambitieux et orientés vers les besoins des personnes qui travaillent dans le domaine des droits de l'enfant et qui sont avides de

formations en droits de l'enfant, parent pauvre des curricula et autres programmes scolaires ou académiques.

En ce début d'année 2008, nous formons tous nos vœux pour une bonne année respectueuse des droits des enfants, de tous les enfants.

Sion, 20 février 2008

Jean Zermatten,
Directeur